

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2016

Présents : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire , Mr Pascal COURTOIS, Mme Suzie DECOSTER , Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mmes Laëtitia MICHALET-BUSSOD , Mrs Frédéric PANSARD , Claude CAVALLINI Adjoint .**Absents :** Alexandre DESBORDES, Mr Pasascal COURTOIS (Pouvoir à Mr Frédéric PANSARD) Excusés.**Secrétaire de séance :** Mme Morgane NIVOT

1 VOTE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2016

Budget général : une rigueur tout au long de l'année dans les dépenses de fonctionnement a permis un réajustement très raisonnable des dépenses de fonctionnement. Il est à noter tout de même une mévente des bois de l'ordre de 17000€. En investissement les opérations travaux de bâtiments et matériel ont été créditées de 4500€ chacune.

Budget eau : même rigueur dans la tenue des dépenses de fonctionnement. L'accent est mis sur les travaux d'amélioration du réseau en investissement (40 000€ de subvention) pour la prise en charge des travaux.

Le budget général est équilibré en fonctionnement à 2650€ et en investissement à 9297.50€
Le budget eau est équilibré en fonctionnement à 3515€ en fonctionnement et à 45515€ en investissement.

Le conseil adopte les Budgets M14 et M49 à l'unanimité.

2 .FONCTION INSPECTION HYGIENE ET SECURITE-CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN :

En application de l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié la commune doit faire l'objet d'inspections en matière de santé et de sécurité au travail . Cette mission sera confiée par convention au Centre de Gestion de l'Ain qui déléguera un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI). Le Conseil donne son accord à l'unanimité

3. RESULTAT DES VENTES DE BOIS :

Le lot de résineux a été vendu pour 45.20€/m3 soit 21 333 € HT. Au total 54374€ HT de bois ont été vendus cette année sans compter les chablis ou l'affouage.

4. REUNION POUR GAZETTE :

Programmée le 24 octobre, elle a présenté les articles prévus. La prochaine rencontre de préparation a lieu le 21 novembre à 18h

5. COURSE DE LA FORESTIERE :

La course envisage un passage à Belleydoux. Des personnes seraient-elles disposées à encadrer, animer, baliser... ?

6. COLIS DE NOEL DES ANCIENS :

A l'unanimité le Conseil délibère pour fixer le prix des colis entre 35 et 40€.

7.DIVERS :

- Dissolution programmée de l'Association de Pêche de Belleydoux. La fusion avec Bellegarde est pressentie mais tous ne sont pas d'accord .
- Fibre optique : les travaux sont prévus au printemps 2017

Fait à Belleydoux le 30 octobre 2016
Le Maire,

